

portant inscription au tableau d'avancement des Lieutenants-Stagiaires et Commissaires-Stagiaires au grade de lieutenants et commissaires de 2° Classe des Forces Armées Populaires du Bénin au titre de l'année 1986.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les lois constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU le décret N° 85-254 du 17 juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU l'ordonnance N° 77-14 du 25 mars 1977 portant création des Forces Armées Populaires du Bénin,
- VU la loi N° 81-014 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires du Bénin,
- SUR proposition du Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires,

LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 24 Avril 1986,

DECRET :

Article 1er. - Les Lieutenants-Stagiaires et Commissaires-Stagiaires des Forces Armées Populaires du Bénin dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1986 aux grades de Lieutenant et Commissaire de 2° Classe.

I - FORCES DE DEFENSE NATIONALE

Lieutenant-Stagiaire MENSAH Emmanuel
Lieutenant-Stagiaire NOMA Sinti
Lieutenant-Stagiaire MOUTAIROU Wassi O.
Lieutenant-Stagiaire SOHOU H. Lodonou Boniface
Lieutenant-Stagiaire DJOLOLO Alfred
Lieutenant-Stagiaire AMOUSSOU Avodagbé
Lieutenant-Stagiaire DOTONOU Pascal
Lieutenant-Stagiaire BAH Boukari
Lieutenant-Stagiaire AGONGLO Barthélémy
Lieutenant-Stagiaire EDAH C. Aristide
Lieutenant-Stagiaire WONGLA Flavien
Lieutenant-Stagiaire TABOUDIENI Dama
Lieutenant-Stagiaire KONIGA BONI Philippe
Lieutenant-Stagiaire AMOUSSOU Etienne
Lieutenant-Stagiaire MAMA Sanni
Lieutenant-Stagiaire LIMA Gustave Patrice
Lieutenant-Stagiaire VIGNONZAN Toussaint
Lieutenant-Stagiaire LIMA Félix.

.../...

II - FORCES DE SECURITE PUBLIQUE

2.1 Commandement des Compagnies

Lieutenant-Stagiaire YAYA Adini
 Lieutenant-Stagiaire KIKI Dorothee
 Lieutenant-Stagiaire EGOUCHOLA Salomon
 Lieutenant-Stagiaire CHAHOUNKA Victor E.
 Lieutenant-Stagiaire JOHNSON Yacolé
 Lieutenant-Stagiaire AKPATA Tranquillin
 Lieutenant-Stagiaire TOKPO Joseph
 Lieutenant-Stagiaire DOHINNON Christophe
 Lieutenant-Stagiaire HOUNDONOUGBO Jean
 Lieutenant-Stagiaire DAYATO Q. Léon
 Lieutenant-Stagiaire OUOROU Zoumarou Innocent
 Lieutenant-Stagiaire MOHAMED Abdoulaye
 Lieutenant-Stagiaire DESSAGBOLI Séverin.

2.2 Commandement des Commissariats

Commissaire-Stagiaire AKOUETE C. Appolinaire
 Commissaire-Stagiaire ANKI D. O. Maïga
 Commissaire-Stagiaire BEHANZIN Awagbè Francis
 Commissaire-Stagiaire BONOU Martial Augustin
 Commissaire-Stagiaire ZOMALETO Mathias.

Article 2.- Le Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires et le Ministre des Finances et de l'Economie sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Cotonou, le 5 Mai 1986

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Président du
 Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances
 et de l'Economie,

Hospice ANTONIO

Ampliations : PR 6 SA/CC 4 SGCEN 4 ANR 4 CPC 2 PPC 2 MDN/FAP-MFE 8
 AUTRES MINISTERES 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE ET SES SECTIONS 3 EMG/FAP 10
 EMG/FSP 8 EM/FDN 8 DSI 4 CAB/MIL 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 20 DCCT-ONEPI-2
 GDE CHANC. 1 DAN-BN 4 INTERESSES 36 JORPB 1.-